

Syndicat intercommunal d'énergie du département de la Haute-Saône

1, rue Max Devaux
70 000 VESOUL

Tél : 03 84 77 00 00 - e-mail : contact@sied70.fr / www.sied70.fr

Compte rendu de la Commission
« Economies d'Énergie - Performances énergétiques
et Energies Renouvelables »
du 18 septembre 2024 en présentiel et en visio conférence

Présents en présentiel :

Membres de la Commission : Pascal GAVAZZI (Président).

Membres du Bureau syndical : Jean-Marc JAVAUX (Président), Marie BRETON (Vice-Présidente), Philippe COMBROUSSE (Vice-Président), André GAUTHIER (Vice-Président), Yves PELLETIER (administrateur), Denis DAGOT (administrateur).

Présents en distanciel :

Membres de la Commission : Fabrice BOUVERET (délégué de FOUCHECOURT), Philippe TRAN (délégué de Frahier-et-Chatebier).

Excusés : Christian TERRASSON (délégué de Pontcey), Virginie LUTHRINGER (administratrice).

Le Président de la commission « Economies d'Énergie, Performances énergétiques et Energies Renouvelables, Pascal GAVAZZI, ouvre la séance qui se déroule en présentiel et en visioconférence.

Conseil en Énergie Partagé :

Il est présenté un premier bilan de l'activité des CEP et des demandes d'audits énergétiques depuis la mise en place de nouveaux tarifs en 2024.

Il est constaté une baisse des adhésions et des demandes d'audits.

Audits énergétiques :

La Région BFC a notifié au SIED 70 une nouvelle aide pour ses audits à hauteur de 30 % pour une dépense éligible de 200 000 €.

Le dispositif ACTEE permet de compléter ce financement à hauteur de 50 % sur les bâtiments tertiaires ou mixtes (tertiaire/résidentiel). Le résidentiel seul n'est pas concerné par ce financement.

Compte tenu du prévisionnel des demandes à venir (sur une dépense de 200 000 €), on peut estimer à 26 000 euros maximum, le manque à gagner pour le SIED 70 s'il souhaite maintenir l'offre en cours pour les logements.

La Commission « Economies d'Energie - Performances énergétiques et Energies Renouvelables » émet un avis favorable au maintien de l'offre du SIED 70 avec un recours plus important aux fonds propres du SIED 70.

Assistance à Maîtrise d'ouvrage rénovation bâtiment :

Aucune nouvelle demande d'assistance à maîtrise d'ouvrage n'a été enregistrée en 2024.

Groupement d'achat d'énergie, valorisation de CEE, ACTEE :

Les membres de la commission prennent connaissance des actions groupées des syndicats d'énergie de Bourgogne-Franche-Comté. Il est précisé que des pénalités seront appliquées à EDF compte tenu des regards constatés.

La Commission « Economies d'Energie - Performances énergétiques et Energies Renouvelables » demande que les prix obtenus par les groupements d'achat d'énergie soient mis en avant auprès des communes, même si les prix obtenus actuellement ne préjugent pas des prix obtenus dans le futur.

Bois énergie :

Il est constaté une baisse des demandes d'étude de faisabilité bois (1 seule demande en 2024 pour une prestation désormais payante), l'évolution de ces demandes étant inversement proportionnelle à l'évolution des prix des hydrocarbures.

Les membres de la commission prennent connaissance de l'avancement des travaux de construction et d'extension des chaufferies et réseaux de chaleur sous compétence du SIED 70 ainsi que de l'avancement du Contrat de Chaleur Renouvelable (CCRT) établi avec l'ADEME.

Photovoltaïque (PV) :

Les membres de la commission prennent connaissance du fonctionnement des installations déjà réalisées, des projets programmés sur 2024 (et au-delà) ainsi que des 2 projets en cours de PV au sol en partenariat avec la SEM Côte d'Or Énergies.

Rénovation énergétique du siège social :

Le siège social du SIED 70 est concerné par le décret tertiaire qui porte obligation d'une rénovation énergétique (bâtiment de plus de 1000 m²). En parallèle à la rénovation du bâtiment, il est prévu la mise en place d'ombrières photovoltaïques pour alimenter le bâtiment et les bornes de recharge (autoconsommation collective patrimoniale) ainsi qu'un chauffage-climatisation par géothermie.